

# Contrat de saillie saison 2022



## **Febus des Charreaux**

**Etalon Welsh Part Bred**

**Monte en main**

**VENDEUR :**

MONTEL Cédric  
Elevage des Charreaux  
3 les Charreaux  
28160 UNVERRE  
Tel : 06.64.16.01.04  
Email : [elevagecharreaux@gmail.com](mailto:elevagecharreaux@gmail.com)

**ACHETEUR :**

NOM Prénom :

Adresse :

CP + ville :

N° de téléphone :

Email :

# Réservation d'une saillie pour la ponette

Nom :

Race :

Année de naissance :

N° SIRE :

PEDIGREE :

Père :

Mère :

Père de mère :

## Conditions de monte 2022

Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret SIRE et à jour des vaccinations (GRIPPE + TETANOS).

L'élevage pourra refuser toute jument ou poulain dont l'état sanitaire est jugé insuffisant ou présentant un comportement dangereux.

La réservation de la carte de saillie est effective à compter de la signature du présent contrat accompagné de deux chèques, le premier de 150€ TTC encaissé à la réservation et le deuxième de 200 € TTC encaissé au 1 octobre. Les chèques sont à établir à l'ordre de Mr Cédric MONTEL.

En cas de vacuité de la jument au 1 octobre, un certificat vétérinaire devra être envoyé.

La déclaration de naissance du poulain 2023 sera envoyée à l'acheteur lorsque le règlement total de la saillie sera encaissé.

## Conditions de pension 2022

Les frais de pension et de suivi gynécologique sont à la charge de l'acheteur.

Si l'acheteur souhaite un suivi gynécologique, il devra s'engager par écrit à régler les factures établis par le vétérinaire.

Tarifs de pension Pré/Box :

\* Ponette B et C non suivie : 6 TTC / jour

\* Ponette B et C suivie et Ponette D non suivie: 8 € TTC / jour

\* Ponette D suivie : 10 € TTC/jour

L'acheteur accepte le présent contrat et reconnaît avoir pris connaissance des conditions libellées dans ce dernier.

Fait en deux exemplaires à

le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

L'acheteur

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Le vendeur